

Exercice n°6

LE MARCHÉ DU TRAVAIL, UN MARCHÉ IMPARFAIT

Sur le marché du travail, l'atomicité n'est pas préservée. Dans certains secteurs, le nombre d'employeurs est réduit à quelques grandes entreprises qui dominent une profession ; l'État, dans de nombreux pays, emploie une proportion importante de la population active ; certains agents peuvent donc exercer un effet sensible sur la demande de travail globale et les salaires du marché. Il existe également des syndicats qui limitent en fait le nombre d'offres de travail et la concurrence entre travailleurs en canalisant les négociations avec les employeurs...

Sur le marché de travail, la différenciation est la règle... La qualité et la productivité du travail dépendent de la quantité du travail, mais aussi de la motivation et du capital humain des salariés. L'employeur s'intéresse donc également aux talents, aux défauts, à la capacité d'adaptation, aux motivations, à la sociabilité, à la stabilité professionnelle, à l'honnêteté, à l'ancienneté, etc., de ses salariés : chaque individu correspond à une combinaison unique de différentes caractéristiques susceptibles de l'intéresser.

Le travail n'est donc pas une marchandise homogène. En conséquence, la concurrence ne joue - entre les travailleurs en vue d'obtenir des emplois- pas uniquement sur la quantité de travail et de salaire. Les salariés tiennent également compte de la réputation de l'entreprise, de sa localisation, de perspectives d'évolution,...

La concurrence entre les employeurs pour attirer les travailleurs ne joue donc pas non plus uniquement sur le prix du travail.

Par ailleurs, sur les marchés non financiers, l'information n'est jamais parfaite. A court terme, la difficulté à disposer des informations pertinentes peut plonger les agents dans une situation de grande incertitude. Il n'existe aucune bourse, aucun réseau de communication qui permettent aux travailleurs et aux employeurs de savoir en même temps quelles sont toutes les offres et les demandes d'emplois disponibles sur le marché du travail, avec toutes leurs caractéristiques (salaire, définition des postes, caractéristiques des travailleurs, etc.).

La mobilité du travail est encore plus limitée que celle des biens d'équipement. Il n'est pas nécessaire de demander leurs avis aux machines pour les déplacer n'importe où. En revanche, les travailleurs ne sont pas généralement disposés, comme l'exigerait la condition de mobilité des facteurs, à changer du jour au lendemain de ville, d'entreprise, de métier, de poste, ni même parfois de bureau ou d'atelier.

Source : J. GENEREUX ; Introduction à l'Économie ; Points- Seuil ; 1992.

Travail à faire

1	Relevez dans le texte les acteurs du marché du travail.
2	Comment appelle-t-on le prix fixé sur ce marché ?
3	Présentez dans un tableau, pour chacune des conditions du marché de la concurrence pure et parfaite (CPP), les éléments pratiques ou réels d'imperfection du marché du travail.
4	Existe-t-il des entraves à la libre fixation du prix sur ce marché ?